



Groupement romand des exploitants
de stations d'épuration des eaux
www.grese.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale du GRESE du 8 novembre 2018 à Sanceboz-Sombeval (BE)

L'assemblée générale est ouverte par M. Philippe Koller, Président du GRESE, à 10h08 à l'hôtel du Cerf de Sanceboz, en présence de 72 participants et des personnalités suivantes :

M. Pierre-Alain Schnegg, Conseiller exécutif du Canton de Berne
M. Stefan Mürner, Chef de section à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie ; Office des eaux et des déchets du canton de Berne
M. René Rimaz, Maire de Sanceboz-Sombeval
M. Hubert Droz, Président du Syndicat des eaux du Bas Vallon de St.-Imier (SEBV)
M. Luca Rossi, Président du Comité romand du VSA
M. Yoann Le Goaziou, membre du Comité de l'ARPEA
M. Philippe Vioget, Président du FES
M. Jean Rebeaud, doyen du GRESE

Se sont excusés :

Mme Güner Sengul, Présidente de l'ARPEA
M. Frédéric Chollet, Président d'honneur du GRESE
M. Vincent Theurillaz, ancien Président du GRESE
M. Christian Zumkeller, membre du Comité du GRESE
M. Charles Rolle, membre du Comité du GRESE

Ainsi que les membres suivants :

Olivier Narbel (ancien directeur de l'ERM, STEP de Morges), André Jotterand (ancien Chef de service de la STEP de Morges), Julien Ming (STEP de Morges), Denis Hostettler (STEP de Morges), Jean-Claude Badoux (STEP de Lucens), Georges Chaumont (STEP de Gland), Stéphane Crelier (STEP de Porrentruy), Jean-Bernard Dessemontet (STEP de Posieux), Frédéric Duffey (STEP de Forel-Lavaux), Paul Henri Emery (STEP de Granges), Jean-Luc Faillettaz (retraité STEP de Gland), Pierre-André Gard (STEP de Bagnes), Michaël Gay (STEP de CIMO), Jean-François Gumy (STEP de Grolley), Paul-Emile Sauvain et Max Kyburz (STEP de Vidy-Lausanne), Jacques Lambercy et Alain Mayor (STEP d'Echallens), Eric Pauli (STEP de Granges), Christophe Riond (STEP de Rougemont), Marcel Vieux (STEP de CIMO), Jean-Yves Vuillomenet (STEP de Gland), Cédric Schaer (STEP de Lutry), Pierre Mignot (STEP de Bière), Monsieur Hanselmann (STEP de Chevroux), Thierry Bovet (STEP de Grandcour), Christophe Roumier (STEP de Bex), Andreas Bapst (STEP de Gugersbach), Jean-Pierre Dumusc (STEP de Rennaz), Jean-Jacques Zumbrunnen (retraité STEP de Lutry), Pierre-Michel Seuret (STEP de Délémont), Frédéric Chuard (STEP d'Avenches), Joël Cuenin (STEP de Saint-Ursanne), Alex Gyger (STEP d'Aubonne),

Dominique Bossi (STEP de Fribourg), Xavier De Gottrau (STEP de Fribourg), Sébastien Waeber (STEP de Fribourg), Mario Folly (STEP de Fribourg), Richard Piller (STEP de Fribourg), Gilbert Knorr (STEP d'Aïre), Vincent Frutiger (STEP de Givaudan Genève).

Préambule par notre Président :

Monsieur le Conseiller d'Etat du canton de Berne, Monsieur le maire de la commune de Sonceboz, Monsieur le Président du SEBV, Monsieur le Chef de la section d'eau potable et d'eaux usées de l'Office des Eaux et des Déchets du canton de Berne, Monsieur le Président du FES, Monsieur le Président du Comité romand du VSA, Monsieur le membre du comité de l'ARPEA, cher Stéphane et Christophe, organisateurs de cette journée, chers membres, chers collègues, Mesdames, Messieurs, Bonjour !

J'ai le grand honneur et l'énorme plaisir d'ouvrir en ce jeudi 8 novembre 2018, la quarante-septième assemblée générale statutaire du GRESE dans le canton de Berne, au sein de la commune de Sonceboz. Je vous remercie chers amis bernois d'accueillir cet événement de notre association chez vous ! Je remercie également bien chaleureusement Christophe Soldati de la STEP de Sonceboz et Stéphane Weber de celle de Loveresse qui ont organisé avec enthousiasme et savoir-faire cette merveilleuse journée que nous allons vivre ! Il mérite vos plus vifs applaudissements !

Je salue notamment la présence exceptionnelle dans notre assemblée d'un Conseiller d'Etat qui nous fait l'honneur de sa participation, M. Pierre-Alain Schnegg, Conseiller exécutif en charge du département de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne qui nous rejoindra sur le coup des 11 heures. Pour la petite histoire, nous avons au sein du GRESE un homonyme en la personne de Matthieu Schnegg, exploitant de la STEP de Tramelan. Je salue aussi la présence de Monsieur René Rimaz, maire de la commune de Sonceboz, de Monsieur Hubert Droz, Président du Syndicat des Eaux du Bas Vallon (SEBV) qui viendra vers 11h30, de Monsieur Stefan Mürner, Chef de la section d'eau potable et d'eaux usées de l'Office des Eaux et des Déchets du canton de Berne, de Monsieur Luca Rossi, Président du comité romand du VSA, de Monsieur Yoann Le Goaziou, membre du comité de l'ARPEA. Et last but not least, je suis heureux de constater que notre ami et doyen du GRESE Jean Rebeaud se trouve parmi nous cette année ! Bonjour à toi Jean et merci pour ta présence ! Acclamations, s'il vous plaît !

Notre assemblée de ce jour est constituée de **72 membres sur les 385** que compte le GRESE (2 de plus que l'an dernier), soit 19% de l'effectif total du groupement (pour mémoire nous étions 70 l'an dernier, 91 en 2016, 80 en 2015, 79 en 2014, 74 en 2013 et 65 en 2012) ! La composition est la suivante : 39% de vaudois (36% en 2017), 19% de bernois (3% en 2017), 12% de valaisans (30% en 2016), 8% de fribourgeois (18% en 2017), 12% de neuchâtelois (10% en 2017), 8% de jurassien, et les 2% restants proviennent de Genève et du Tessin ! Il y a 1 retraité pour 5 actifs (1 pour 7 en 2017), comparativement à 1 sur 4 pour le groupement !

Notre Président cède ensuite la parole à M. Rimaz, Maire de Sonceboz-Sombeval qui nous souhaite la bienvenue et remercie le GRESE d'avoir choisi ce lieu pour son Assemblée générale. Il poursuit en faisant un bref historique de sa commune qui est située au pied des chaînes du Chasseral, de la Montagne du Droit et du Montoz. La première mention de Sonceboz-Sombeval date de l'an 866. Réunies aujourd'hui en une seule agglomération d'env. 1950 habitants, Sombeval et Sonceboz étaient il y a 50 ans encore 2 villages bien distincts. Déjà à l'époque romaine, le village se trouvait à un carrefour d'importance des routes venant du Val-de-Ruz en passant par St-Imier et le Col de Pierre-Pertuis en direction du Rhin. Au Moyen-Age, son château de Chatillon surveillait ce passage important parcouru par les diligences qui s'arrêtaient à l'Hôtel de la Couronne et du Cerf qui assuraient le relais des chevaux en direction de Berne, Bâle, Porrentruy et La Chaux-de-Fonds. La Suze, rivière qui sillonne le Vallon qui se jette dans le lac de Biel, a joué un grand rôle dans l'évolution

du village en fournissant l'électricité aux diverses entreprises de la cité. Cette rivière, qui a parcouru la Vallon de St-Imier dans toute sa longueur, trouve son chemin barré par l'extrémité ouest de la chaîne de Montoz s'enfonçant dans les flancs du Chasseral, au sud de la chaîne du Mont Soleil. Elle est obligée de se faufiler dans la petite gorge de Tournedos où aujourd'hui la STEP est installée, STEP qui épure les eaux usées de cinq villages du Vallon. Une petite usine hydro-électrique y est aussi implantée, usine qui fournit de l'électricité verte qui est injectée dans le réseau des BKW. A Sonceboz-Sombeval, l'industrie y est florissante. Actuellement, le village compte env. 1300 places de travail dans divers secteurs comme la fabrication de moteurs électriques, décolletage de précision pour l'horlogerie de luxe, fabrication de compteurs de débit et contrôle de chaleur. Une entreprise de bureautique en matière de logiciel y est aussi implantée. Un des fleurons de notre industrie, l'entreprise Sonceboz SA, implantée depuis 1849. A cette époque, elle était connue pour la fabrication de composants horlogers. Par la suite, reprise par la famille Pfister, elle produit des compteurs de tous genres et écoule ses produits dans toute l'Europe occidentale et dans la plus part des pays d'Amérique. Elle fabrique également des moteurs pas-à-pas utilisés dans l'industrie automobile par les marques les plus renommées au monde, ainsi que des composants pour la médecine. Actuellement, elle emploie env. 900 personnes. Hier, la presse nous apprenait qu'en collaboration étroite avec le laboratoire des systèmes robotiques de l'EPFL, Sonceboz SA avait fourni les moteurs pour la fabrication d'un exosquelette, moteurs qui permettent de rendre mobiles les articulations des hanches de personnes paraplégiques. Actuellement, le conseil communal travaille sur divers projets importants tels que la révision générale du plan des eaux et la réfection de plusieurs routes du village. M. Rimaz termine sa présentation en disant que le conseil communal s'efforce d'entretenir les réseaux d'eaux claires et usées en allouant des sommes importantes au budget chaque année. Il nous souhaite une excellente journée dans la région.

Notre Président le remercie et il nous présente l'ordre du jour qui est accepté sans modification.

1. Nomination des scrutateurs

Deux membres ont accepté d'assurer cette tâche et ont été remerciés. Il s'agit de MM. Jean-Claude Girard et Didier Orlandi.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2017 à Château-d'Oex est accepté avec les remerciements à son auteur.

3. Admissions – démissions – M. Marcel Pürro

Au chapitre des admissions : les personnes suivantes ont demandé leur admission au GRESE et, s'ils sont présents, il leur est demandé de se lever à l'appel de leur nom :

Raynaud	Etienne	Château-d'Oex
Cubizolles	Guillaume	SIG
Ahmeti	Ahmet	St-Maurice
Ulliel	Eric	ERM Morges
Hirschy	Sébastien	Neuchâtel
Vuillaume	Marc	Porrentruy
Prélaz	Gilles	Vuarrens
Smajic	Resid	La Saunerie Colombier

Dufrey	Frédéric	Forel-Lavaux
Perozzo	Loris	Terre-Sainte
Tellenbach	Jérémy	Yverdon-les-Bains
Dubosson	Cyril	Cimo
Piguet	Yves-Alain	Nyon
Mignot	Pierre	Bière
Lambelet	Annick	Yverdon-les-Bains
Burkhalter	Nathan	SEDE, Delémont
Seuret	Pierre-Michel	SEDE, Delémont
Bochatay	Thierry	Evionnaz
Raemy	Nicolas	AIEE Penthaz

Marcel Pürro demande s'il y a des personnes qui s'opposent à l'adhésion d'une ou de plusieurs de ces personnes.

Aucune opposition n'a été formulée de la part de l'assemblée ; ces nouveaux membres sont élus par acclamation.

Au chapitre des démissions : les personnes suivantes ont fait part de leur démission du GRESE. Ce sont Messieurs :

Bugnon	Jean-Daniel	Villarepos
Favre	Michel	Sierre

Ainsi que Madame

Perusset	Sylvie	Yverdon-les-Bains
----------	--------	-------------------

et Messieurs :

Schneiter	Jean-Louis	retraité
Kadri	Fadi	EPURA Lausanne, départ à la retraite

ne souhaitant plus faire partie du GRESE.

L'assemblée a pris acte de ces démissions.

Le cercle des retraités accueille 9 nouveaux membres. Il s'agit de Messieurs :

Ticozzi	Giancarlo	Chiasso
Défago	Michel	Troistorrent
Saugy	Jacques	Château-d'Oex
Rais	Rémy	Neuchâtel
Béchir	Jean-Marc	SIG
Favre	Luc	Sion
Bornet	Philippe	Bieudron
Cusin	Jean-Claude	AGMV
Ferrari	Paul	Vuarrens

Le GRESE compte à ce jour 385 membres dont 279 membres actifs et 106 retraités, soit 27.5% des membres.

4. Rapport du trésorier – M. Marcel Pürro

Chers membres,

L'exercice 2017-2018 a été clôturé avec une perte de **frs 7'854.70** principalement due à la célébration du 45^{ème} anniversaire de notre groupement.

BILAN COMPTABLE ANNEE 2017 – 2018

Quelques détails sur les comptes "Pertes et Profits":

- Journal, compte no 3104 : bénéfice de frs 14'015.40
- Site internet, compte no 3107 : bénéfice de frs 9'632.75
- Journée AquaPro 2018, compte 3123 : bénéfice de frs 2'986.10
- Cotisations des membres 2017–2018, compte no 3121 : les recettes s'élèvent à frs 7'087.00, soit 283 membres cotisants, soit 10 membres de plus que l'année précédente
- 45 ans du GRESE, compte 3121 : perte de frs 17'497.30
- L'assemblée générale de Château d'Oex, exercice 2016-2017, compte no 3122 : perte de frs 1'310.65
- Dons, compte no 3190 : encaissements frs 1'600.- (dons cantons – soutien cantonaux)

Charges comptes GRESE

- Jetons de présence, compte no 6100 : frs 2'750.-
- Défraiement comptabilité, compte 6200 : frs 6'000.00
- Comité, compte no 6400 : frs 8'502.45
- Charges sociales, AVS, assurances, compte 6420 : frs 1'663.65
- Timbres-poste, compte no 6430 : frs 409.00 (envois cotisations, rappels et divers)
- Information-prévention, compte 6460 : frs 400.- (cotisations Sol-Conseils)
- Fournitures de bureau, compte no 6500 : frs 2'437.00
- Informatique, compte 6520 : frs 143.75
- Intérêts et taxes, compte no 6800 : frs 177.90
- Plaquettes GRESE : frs 1'334.75
- Impôts, compte 6900 : (provisions) : frs 500.00

BILAN GRESE Exercice 2017 – 2018

ACTIFS

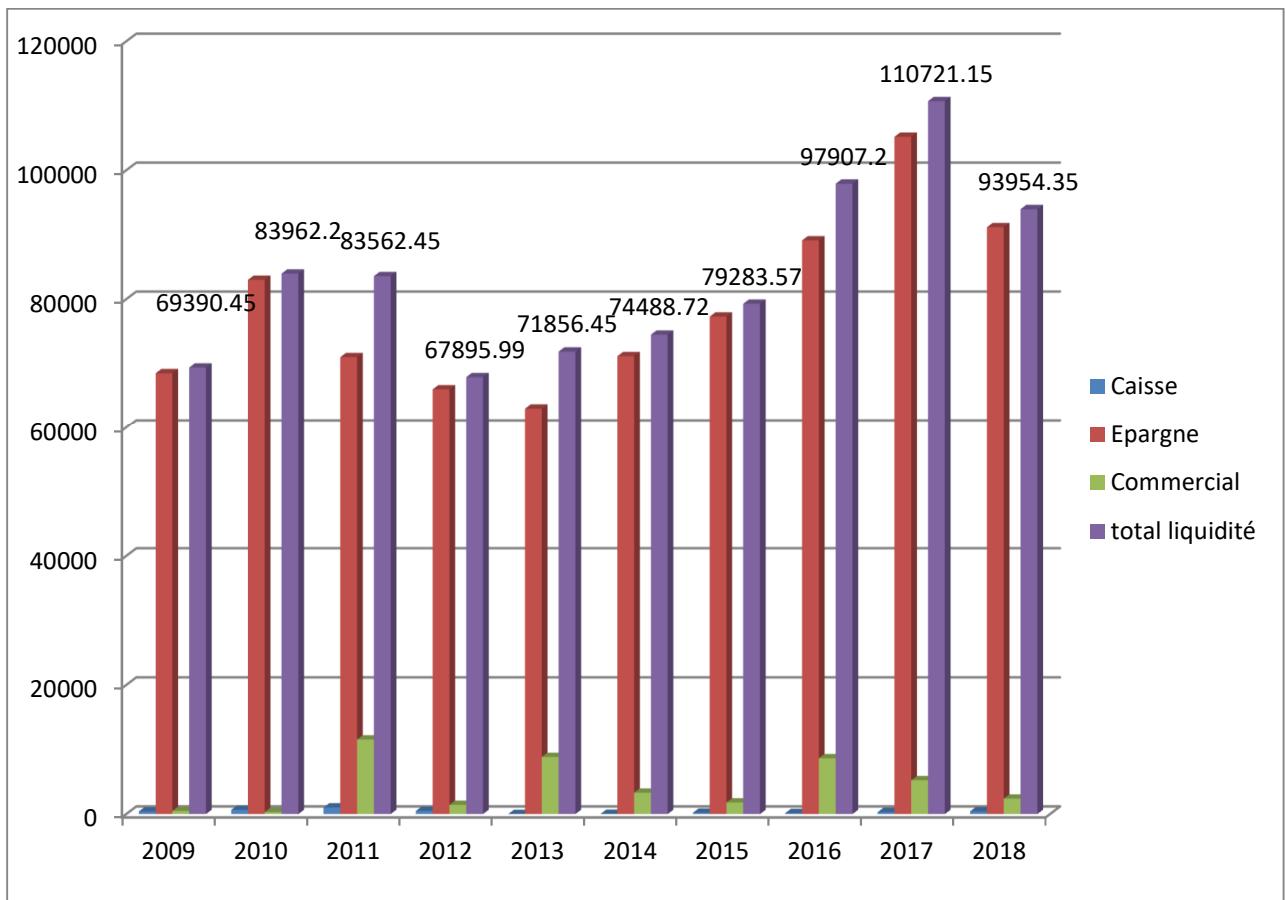
Caisse, compte no 1000 : solde	frs 417.30
Compte postal "commercial", compte no 1010 : solde	frs 2'385.00
E-deposito, compte no 1011 : solde	<u>frs 91'152.05</u>
Solde liquidités au 30.06.2018	frs 93'954.35

Débiteurs, compte no 1100 : frs 9'180.-, solde à encaisser au moment du bouclage. A noter que tout ce qui concerne cet exercice comptable a été encaissé.

PASSIFS

Transitoires, compte no 2010 : frs 1'677.40, solde passifs transitoires (publipostage envoi journal 93 : frs 477.40, frs 1'200.- encaissements débiteurs au 30 juin, valeur 3 juillet). A ce jour, le compte a été mis à zéro.

	GRESE - Liquidités 2009 - 2018									
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Caisse	410.00	643.20	1'022.40	483.40	3.30	23.30	200.80	150.80	300.80	417.30
Epargne	68'500.00	83'000.00	71'000.00	66'000.00	63'000.00	71'147.50	77'284.10	89'110.70	105'184.05	91'152.05
Commercial	480.45	319.00	11'540.05	1'412.59	8'853.15	3'317.92	1'798.67	8'645.70	5'236.30	2'385.00
	frs. 69'390.45	frs 83'962.20	frs. 83'562.45	frs. 67'895.99	frs. 71'856.45	frs. 74'488.72	frs 79'283.57	frs 97'907.20	frs.110'721.15	frs 93'954.35



5. Rapport des vérificateurs des comptes

La Commission de vérification des comptes est composée de :

MM. Meylan Alain rapporteur
 Pieren Michel (excusé convalescent)
 Amez-Droz Laurent suppléant

La Commission s'est réunie le 8 octobre 2018 dans les locaux de la station d'épuration d'Yverdon-les-Bains.

Etaient présents lors de cette séance :

Mme	Nicole Mary-Claude	Comptable
MM.	Pürro Marcel	Trésorier
	Meylan Alain	Membre Commission-rapporteur
	Amez-Droz Laurent	Suppléant, membre commission
	Pieren Michel	excusé

La Commission a rendu son rapport, qui est le suivant :

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée générale du GRESE le 09 novembre 2017 à Château-d'Oex, nous avons procédé à la vérification des comptes de notre groupement pour l'exercice 2017-2018 (soit du 1^{er} juillet au 30 juin).

Nous avons pointé les écritures. Les pièces justificatives demandées nous ont été présentées. Nous vous confirmons la concordance et l'exactitude des écritures. Nous pouvons vous assurer que notre comptabilité est tenue de façon rigoureuse par Madame Nicole.

Vu l'excellent travail présenté, la Commission de vérification des comptes invite à donner décharge au trésorier M. Marcel Pürro et nous le remercions, ainsi que Mme Nicole, pour la bonne tenue des comptes.

Pour la Commission de vérification des comptes :

Meylan Alain
STEP de Gland

Amez-Droz Laurent
ERM Morges

6. Rapport du responsable des journées techniques 2018 – M. Denis Fahrni

Denis retrace les activités du groupe JT, soit dans l'ordre :

Aqua Pro Gaz, 8 février

Cette année, notre thème était « Le prétraitement d'aujourd'hui et de demain ». Ce fut un réel plaisir de voir l'engouement de nos membres pour cette journée technique puisque plus de cent-vingt personnes y ont participé. Je ne souhaite pas revenir en détail sur le déroulement de la journée mais néanmoins, je tiens à remercier encore très chaleureusement nos cinq conférenciers pour la qualité de leurs présentations ainsi que de la pertinence des informations données. Comme d'habitude, le constat est le même : chaque modification de procédé à un effet soit positif soit négatif sur l'évolution des traitements. L'intérêt pour la visite du salon programmé l'après-midi permet de continuer la journée sur une note plus récréative mais non moins instructive et qui contribue aussi à étoffer le nombre de participants à nos séminaires.

Visite de l'EAWAG et de la STEP de Neugut, 20 septembre

Quarante-et-une personnes se sont retrouvées dans le « temple du domaine de l'eau » à Dübendorf pour la visite de l'EAWAG (Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau). Ce joyau de la recherche nous a permis de découvrir l'endroit où les scientifiques étudient, mesurent, comparent, et j'en passe, le comportement de l'eau dans tous ses états. Une visite riche où l'on ne sait plus où regarder tellement d'expériences s'y déroulent. Un nombre d'essais inimaginables sont en cours et, pour se déplacer parmi elles, il est nécessaire de se faufiler entre les bacs en plastique de différentes formes et grandeurs entassés les uns sur les autres, surveillés par d'innombrables capteurs spécifiques. Bref, un endroit où la technologie est reine. Le savoir est sans limite et les explications sont intarissables dans ce domaine de chercheurs passionnés qui font avancer la science à grands pas.

La visite de la STEP de Neugut, pionnière dans le traitement des micropolluants par ozonation, ne nous a pas laissés en reste. Nous avons pu enrichir nos savoirs par des explications très détaillées et minutieuses sur son fonctionnement. La maîtrise totale du sujet par ses exploitants n'a laissé aucune question en suspens. Nous avons eu la chance de visiter une STEP dans un état impeccable et d'une propreté exemplaire.

Je tiens à remercier Nathalie Hubaux de la STEP de Neugut pour sa présentation et Julie Grelot de l'EAWAG pour la qualité et le soin apportés à la préparation de cette journée. Grâce à elles et à votre participation, notre journée a été une parfaite réussite.

Je vous remercie pour votre attention.

Denis Fahrni

7. Rapport du responsable du journal du GRESE – M. Yves Duperrex

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Les parutions de l'exercice écoulé se sont retrouvées dans les boîtes-aux-lettres en décembre 2017 et en juin 2018, avec respectivement 56 et 60 pages. Le nombre d'annonceurs a augmenté de 3 unités, pour atteindre le record absolu de 39 en juin 2018 ! Cela a permis de dégager un bénéfice stable à Fr. 14'015.40.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cet excellent bilan :

- **Jérôme CHAZEL**, pour le suivi des annonceurs,
- **Patrice BLANC**, pour la mise en page finale, les relations avec l'imprimeur et les envois postaux,
- **Philippe KOLLER et Tony REVERCHON**, pour les attentives relectures,
- **Les membres du comité**, pour la rédaction de plusieurs articles,
- **Les annonceurs**, pour la confiance témoignée année après année,
- **L'imprimeur**, pour la qualité de son travail et le strict respect des délais de parution.

Cependant, tous ces remerciements seraient vains si l'acteur principal ne jouait pas son rôle : LIRE le journal ! C'est ainsi que, pour mieux connaître le lecteur-type et surtout améliorer l'attrait de nos parutions, nous avons diffusé un sondage en format papier dans le numéro de juin 2018 et en format électronique. Le dépouillement des réponses reçues a permis de mieux vous cerner :

- 3 formulaires nous sont parvenus en format papier et 46 sondages ont été remplis directement en ligne. Ainsi, environ 12% des lecteurs ont pris le temps de nous répondre. A relever que la première réponse reçue le fut sous format papier, signée de la main de M. Jean REBEAUD !
- Chaque parution est feuilletée par 82% des lecteurs, qui lisent pour 46% tous les articles et pour 52% plus de la moitié des articles. Très jolis scores !
- Deux tiers des lecteurs consacrent plus de 30 minutes à cette activité et 27% une vingtaine de minutes.
- Le cumul des transmissions du numéro à des tiers pour les catégories « Toujours » et « Souvent » égale la catégorie « Rarement ». Cette dernière catégorie est importante, parce que les collègues de travail reçoivent également le journal, que l'entourage n'est pas intéressé par le domaine de l'épuration des eaux ou que le lecteur est retraité.
- Les annonces ont permis de créer des contacts avec les fournisseurs au moins une fois pour 62% des lecteurs et plusieurs fois pour 13%. Toutefois, le terme « Jamais » atteint un score élevé de 25%, les raisons majoritairement évoquées étant un travail depuis plusieurs années avec des fournisseurs de confiance et la connaissance des sociétés présentées.
- La pertinence des articles est perçue comme élevée pour 83% des lecteurs et moyenne pour 17%. Bel encouragement pour tous les auteurs ! Diverses idées d'articles ont été suggérées (micropolluants, énergie, formation, procédés, etc.) et nous tenterons de satisfaire à ces demandes lors des prochaines parutions.
- Les rubriques récurrentes « Agenda » et « Médias » sont appréciées à 87%. Une version courte de la présentation des membres du Comité sera réalisée suite aux remarques reçues et paraîtra en alternance avec la version longue.

- En tant que rédacteur en chef, ma plus grande satisfaction est le nombre de 6 membres ayant accepté d'écrire occasionnellement des articles ! Cela apportera forcément à nos publications du « sang neuf », tant par les sujets abordés que par les styles d'écriture. Un immense MERCI à ces futurs nouveaux contributeurs, le premier ayant déjà rédigé un article pour le numéro à paraître le mois prochain.

En conclusion, ce sondage nous a permis de mieux connaître vos attentes et vos souhaits pour continuer à améliorer le journal de notre groupement, qui, rappelons-le, est l'un des nombreux supports d'échanges entre membres et de transmission d'informations. Et les 12 messages de remerciements et d'encouragement ont été fort appréciés et nous motiveront lors de l'élaboration des parutions à venir !

En vue de stimuler les lecteurs à nous répondre, la promesse d'un tirage au sort avait été faite. Voici donc le moment tant attendu ! Les heureux lauréats sont :

1. Laurent AMEZ-DROZ
2. Christophe SOLDATI
3. Matthieu SCHNEGG
4. Alain MEYLAN
5. Jean-Claude GIRARD
6. Yves-Alain PIGUET
7. Daniel BAUMANN
8. Didier ORLANDI
9. Cédric HUGUENIN
10. Jean REBEAUD

En vous remerciant pour votre attention et le temps consacré à nous lire, je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne fin d'assemblée. Et, surtout, un excellent appétit à nos trois premiers lauréats !

8. Rapport du responsable du site Internet www.grese.ch – M. Christophe Babst

Mesdames, Messieurs, chers(-ères) membres,

Suite au départ d'Yves Bourdilloud de notre Comité l'an passé, ce dernier a accepté de poursuivre son activité de webmaster pour notre groupement. En effet, sa passion et ses connaissances du domaine web n'étant pas égalées dans le comité actuel, son engagement en tant que webmaster s'est donc poursuivi. Un montant forfaitaire pour cette tâche lui est attribué annuellement. Vous le verrez dans la suite de ce rapport, l'investissement consenti en vaut largement la chandelle !

Voici les statistiques de visite de notre site grese.ch. Sur la partie supérieure, le nombre de pages visitées lors de l'année écoulée (en bleu) et de l'année précédente en orange. Ensuite, quelques statistiques annuelles. En analysant et en compilant ces chiffres, on peut en déduire que notre site internet a trouvé son public et qu'il répond aux besoins de ses utilisateurs.

Comme vous avez pu le constater à votre arrivée ce matin, le GRESE souhaite obtenir une adresse électronique pour chaque membre. En effet, la mise sous pli des courriers et leur envoi se révèle être un fastidieux travail pour un groupement comme le nôtre qui dénombre maintenant plus de 380 membres. Mais pas d'inquiétude pour les personnes qui n'ont pas de mail ou qui souhaitent simplement continuer de recevoir la correspondance papier, ils recevront toujours des nouvelles de notre groupement par la Poste. Je tiens à préciser que toutes les factures restent adressées par voie postale. Les personnes qui n'auraient pas transmis d'adresse mail avant l'assemblée peuvent passer vers moi durant l'apéro.

Cette année, pas de nouveautés majeures sur notre site. Quelques mises à jour et autres petits travaux techniques ont été faits. Depuis notre dernière assemblée générale, 4 newsletters ont été rédigées et transmises par voie électronique à nos membres.

La rubrique petites annonces, outre les traditionnelles offres matériel, contient une sous-rubrique offre d'emploi. Certains annonceurs y ont déjà publié des offres. Peut-être y trouverez-vous votre futur employeur ! Je vous rappelle que l'agenda, les photos de nos rencontres, les documents, libres de droit, sont consultables en tout temps.

Votre comité va poursuivre son effort pour ajouter sur notre site grese.ch les informations pertinentes et nécessaires recherchées par l'utilisateur.

Je poursuis avec la partie « finances » de notre site. Comme vous le constatez, le bénéfice dégagé par le site internet, grâce notamment à la participation de nos 17 fidèles annonceurs, est une importante source de revenus pour notre groupement.

Ne les oubliez pas. Ils seront ravis de répondre à vos demandes d'offres et se tiennent à votre disposition pour vous fournir renseignements et conseils en cas de besoin. Donc un grand merci à eux pour leur soutien.

Contrairement aux annonces papier figurant dans notre journal qui, pour des raisons de mise en page peuvent être limitées en nombre, notre site à encore la capacité d'accueillir de nouveaux annonceurs. Faites-nous de la pub auprès de vos contacts qui ne seraient pas au courant de l'existence de notre site internet ! Pour eux, l'avantage de l'annonce web est, qu'en un seul clic, le visiteur est redirigé vers leur propre site!

Avant de conclure, je tiens à remercier Yves Bourdilloud pour son précieux travail. Il n'était pas acquis que, après sa sortie du comité, il poursuive son activité de webmaster. Notre Président a su le convaincre. Donc je tiens à remercier Yves pour la poursuite de son engagement.

Avant de rendre la parole à notre Président, je vais terminer en vous souhaitant un bon surf sur le site internet de notre groupement !!

9. Rapport du délégué du GRESE au FES – M. Dominique Theytaz

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Rétrospectivement à notre dernière assemblée de Château d'Oex, le FES a connu une année 2018 très chargée en termes de prestations.

Le brevet fédéral 2017

A fin 2017, vingt-trois candidats FES se sont présentés aux examens du brevet fédéral. Seize candidats romands et deux candidats tessinois ont obtenu le brevet fédéral d'exploitant. Cinq romands ont échoué, soit un taux d'échecs de 22%.

Le cours de base CB1-CB2 cycle 2018 - 2020

Un nouveau cycle de formation a débuté à Martigny en janvier avec le cours de base. Les huitante-quatre participants furent répartis en trois sessions d'une semaine pour le module CB1 et trois sessions d'une semaine pour le module CB2.

Le contrôle des connaissances CB1 - CB2 2018

Description en diaporama des contrôles de connaissances du 4 mai et du 8 juin 2018.

1^{ère} partie QCM - Questionnaire à choix multiples => Cocher la bonne réponse

196 réponses proposées, 80 réponses correctes.

Les questions posées font appel à des notions essentielles dites et répétées lors des cours. Pour réussir son QCM, le candidat doit obtenir un minimum de 60 % de réponses correctes, validé par la note 4.

Pourtant, avec seulement 48% de réponses assurées correctes, il réussira son contrôle QCM.

En effet, selon mon calcul de probabilité, les réponses au hasard apporteront 12,4% de « Savoir supplémentaire inattendu, insufflé par on ne sait quelle divinité ! » validant ainsi une note de 4 !

Recommandation... ? Eviter une limitation dosée du savoir ! S'assurer une bonne marge, c'est beaucoup mieux !

En cas de connaissance nulle, soit 100% des réponses au hasard, le candidat obtiendra tout de même un score de 23,8% « d'inspiration divine » certes, mais à fonds perdu » et une note de 2,2 ! Un hasard salvateur ?... Pas pour tous !... Inutile d'invoquer la poisse, elle n'existe pas. Seul le résultat est une réalité ! Réussite du QCM => cet objectif a été atteint par la grande majorité.

2^{ème} partie Exercices avec réponses à développer

Principales difficultés rencontrées, l'approche mathématique. La maîtrise de la règle de 3, des conversions d'unités et les conversions de formules simples. Bilan moins réjouissant. Remède... ? Un entraînement soutenu des exercices. Les résultats meilleurs du QCM ont permis à bon nombre d'améliorer leur moyenne générale.

Soixante-sept candidats ont réussi le contrôle des connaissances du cours de base, soit un taux de réussite de 78%. La notation obtenue lors de ce contrôle est un bon indicateur du niveau de chacun.

Le cours complémentaire CC 2018

Le cours complémentaire a réuni quarante-trois personnes, réparties sur deux semaines en septembre. D'aspect moins académique que le cours de base CB1-CB2, les ateliers pratiques et un peu de théorie en salle composent un bon mélange souvent apprécié par les participants.

Le site de la STEP de Roche est idéal pour ce cours. Merci au SIGE, par sa Direction, qui a mis à disposition des participants ses infrastructures et des collaborateurs compétents et expérimentés.

L'obtention du certificat FES oblige la réussite d'un examen qui suit ce cours complémentaire. Il aura lieu ce vendredi à Martigny.

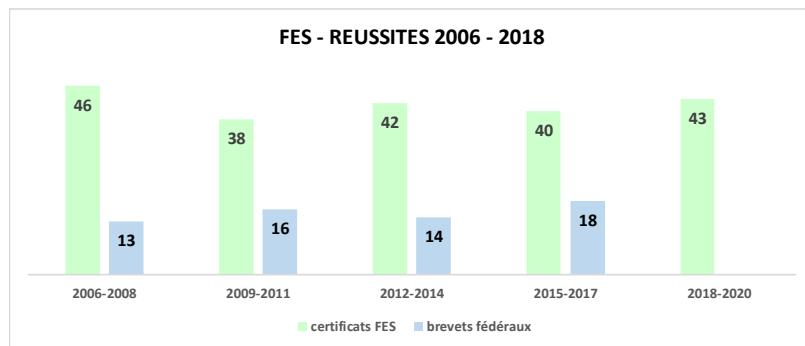
La filière du brevet fédéral – Le cursus 2018 - 2020

Après réussite de l'examen du cours de base CB1-CB2, vingt-neuf personnes ont opté pour la filière du brevet, dont trois tessinois. Les cours y relatifs dit « spécialisés » ont débuté avec enthousiasme à Payerne à mi-octobre avec le premier module CS1. C'est en novembre 2020 que les candidats se présenteront à l'examen du brevet fédéral, après avoir suivi sept cours spécialisés.

Pour un tel cycle, que peuvent représenter les coûts de formation pour l'employeur, s'agissant d'un parcours sans faute ?

- Pour chaque candidat à l'obtention du certificat FES, la facture de prestation du FES s'élèvera à environ Fr. 7'000.--. Il faudra aussi prendre en compte 17 journées d'absence chez l'employeur.
- Pour chaque candidat à l'obtention du brevet fédéral, la facture de prestation du FES s'élèvera à environ Fr. 23'000.--. Taxe d'examen incluse, avec 50 journées d'absence chez l'employeur.

A noter que la plupart des cantons participent de façon substantielle aux coûts de la formation FES.



- > 200 certificats FES délivrés, tout dépendra des résultats de l'examen CC 2018
- 61 brevets fédéraux

Le Comité du FES

Le Comité s'est notamment renforcé cette année en prévision du départ de certains de ses membres à court et moyen termes. Messieurs Nicolas Oppiger, exploitant à la STEP de Neuchâtel, et Claudio Cunsolo, exploitant de la STEP d'Orbe, sont entrés au Comité du FES il y a peu de temps. Ils seront des consultants incontournables quant aux décisions du Comité en faisant valoir leurs points de vue d'exploitants.

Pour conclure

Je vous ai rapporté des faits qui nous concernent avant tout à titre d'exploitant ou alors utiles pour nos employeurs. Bien entendu, à l'ordre du jour de nos séances de Comité FES, ne figurent pas seulement les évaluations et comptes rendus statistiques des sessions de cours, mais aussi tout l'aspect logistique et autres actions nécessaires pour dispenser une formation de qualité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente journée.

10. Rapport du Président – M. Philippe Koller

Chers membres,

Je suis heureux de vous présenter mon sixième rapport concernant l'état du GRESE qui revêtira cette année un caractère particulier ! Bien que mes propos concernant les activités de notre groupement étaient formulés différemment de ceux de mes collègues, il est vrai qu'ils faisaient un peu doublons et, même si la répétition a ses vertus, il m'a semblé qu'elle pouvait aussi être superflue ! Je vais donc aller tout de suite à l'essentiel en vous remerciant tous mes chers collègues pour l'œuvre accomplie en 2018 ! Un grand merci à Yves, Tony, Dominique, Charly, Christian, Denis, Stéphane, Patrice, Jérôme, Marcel, Christophe et Philippe ! Je vous demande de les applaudir bien chaleureusement ! Un tout grand merci également à notre comptable Mary-Claude et à Yves Bourdilloud pour la gestion de notre site internet ! Je vous remercie de les acclamer bien fort !

Suite à cette remise en cause, la question qui m'a alors taraudé l'esprit avec une pointe d'angoisse fut la suivante : mais à quoi peut bien servir un Président, si tout le travail est fait par les autres ? Question existentielle à laquelle a suivi une autre : quel genre de Président suis-je ? Voilà six ans que j'exerce cette fonction et je me suis dit que c'était le moment opportun pour vous présenter quelques-unes de mes réflexions quant à cette noble fonction !

Pour ceux qui étaient présents à notre assemblée générale de l'an dernier, tout a commencé avec cette image présentée par notre ami Dominique. Je me suis alors demandé si j'étais un Président fait d'une pâte molle ou d'une pâte dure !

J'ai constaté dans mes réflexions que la fonction de Président sublimait l'être qui l'endossait au point de l'élever au suprême quasi-divin ou des dieux pour utiliser une autre analogie fromagère !

Au fil de mes pensées, je pris alors conscience que mon prénom était d'ascendance royale et qu'un de ceux qui l'a porté était affublé du surnom de 'le Bel', Philippe le Bel, roi de France. Mon ascension vers les cieux se poursuivait.

Mais revenons sur terre si possible avec un parachute doré contrairement à ce confrère !

J'admetts mes erreurs comme vous pouvez le constater !

Je prends aussi soin du bien-être de mes collègues et fais passer avant tout la convivialité et la bonne humeur !

Mes collègues ne m'ont pas cloué le bec, ce qui aurait été vulgaire et indigne d'eux, alors je me suis auto-censuré !

A l'instar de l'alcool, de la fumée et d'autres excès, la parole peut être délétère pour celui qui en abuse : à bon entendeur !

La joie de mener et de réaliser des projets avec mes collègues me procure de grandes satisfactions !

Bien que d'un naturel sérieux, peut-être parfois trop, j'apprécie beaucoup l'humour, surtout lorsqu'il est fin et subtil !

Le rire forcé sous la menace ne me sied pas, car j'aime l'authenticité !

Quels sont mes relations avec les membres du Comité ?

Les membres du Comité ne me laissent jamais indifférents. La performance du travail d'équipe que nous effectuons ne cessent de me stupéfier !

Non, je laisse cette attitude à mon confrère, car elle ne me correspond pas ! Je ne rumine rien !

Dans les moments de grande solitude !

Là, c'est sûr, ils vont me détester, mais n'est-ce pas l'attitude principale d'un chef que de savoir déléguer ? Je commence à saisir mon rôle par rapport à mon interrogation initiale !

Mais je préférerais que les femmes soient plus nombreuses !

Nous imaginons aisément les paroles vociférées ! Je suis d'un naturel bien plus posé !

Les seules choses que j'essaie de faire exploser sont la joie et la bonne humeur !

Je suis un indécrottable optimiste et tente toujours de voir le côté positif de la vie. I'm always on the sunny side of the street !

Ce n'est pas ma devise mais cela chatouille mes gènes Guillaume Tellien ! La santé passe par la pomme et l'abstinence de paroles.

Le dicton dit que l'habit ne fait pas le moine et je me suis demandé si la chevelure faisait le Président ! La volatilité des paroles pourrait en être le titre !

La coupe léonine accentue l'agressivité des paroles et de l'attitude ! Celle-ci ne me convient pas !

Décidément, les fake news sont parfois plus soutenables que la vérité !

La coupe équine est peut-être celle que je préfère ! Certainement en rapport avec mon prénom qui signifie celui qui aime les cheveux non les chevaux Phil Hippo !

Je me pose parfois la question : comment me considère-t-on ? Comment apprécie-t-on mon style ?

Heureusement ni Yves, ni moi ne prenons des coups !

Bien sûr, c'est vous qui déciderez mais il y a tout de même des limites à tout !

Tout est éphémère en ce bas-monde et je devrai un jour rendre ma couronne !

Je ne vous influence pas, vous connaissez mes méthodes !

Seulement soyez lucide et :

Je sais, ce n'est pas votre style. Vos réflexes démocratiques sont sains et sincères !

Je tente la méthode subliminale !

J'espère que vous avez apprécié cet exercice d'auto-dérision autant que j'ai apprécié à le faire !

11. Elections

Au préalable, c'est avec une certaine tristesse que notre Président nous informe de la démission du Comité de Stéphane Weber, notre membre du terroir local qui a su organiser cette Assemblée Générale avec brio ! Il s'en va donc en beauté ! Stéphane est entré au Comité en 2008 remplaçant notre ami Kurt Zingg comme représentant du Jura bernois ! Stéphane est un être réservé et introverti, mais il sait sortir ses griffes lorsque ses valeurs sont bafouées. Il l'a encore récemment montré ! C'est quelqu'un de consciencieux qui a le goût du travail bien fait. Comme membre du groupe des journées techniques, il a su montrer toute l'étendue de ses compétences, notamment lorsqu'il a dû remplacer Jean-Claude Girard, responsable à l'époque de ce groupe, et qu'il avait dû prendre en charge l'organisation d'un de nos événements ! Il a su également mettre sur pied avec intelligence et compétence le questionnaire de satisfaction de nos journées techniques. Mon cher Stéphane, au nom du Comité et de l'ensemble des membres du GRESE, je te remercie bien chaleureusement pour ton engagement d'une durée de 10 ans au sein de notre Comité ! Tu peux être fier de ce que tu as accompli pour le GRESE ! Merci beaucoup, Stéphane ! Il mérite vos acclamations nourries !

Yves Duperrex prend ensuite la parole pour mener ces élections.

Mesdames, Messieurs, Chers membres,
Conformément aux statuts de notre groupement, nous allons maintenant procéder à l'élection du Comité et d'un nouveau contrôleur des comptes. Que les volontaires n'hésitent pas à s'annoncer au moment opportun !

Commençons d'abord par l'élection de deux nouveaux membres du Comité :

- M. Christophe BAPST a rejoint le Comité en décembre 2017 pour représenter le canton de Fribourg, en remplacement de M. Yves BOURDILLOUD démissionnaire en novembre 2017. L'assemblée doit donc formellement élire M. BAPST au Comité, même s'il a déjà activement participé aux activités de ce dernier en 2018. Y a-t-il d'autres candidatures ou des oppositions ? Si tel n'est pas le cas, vos applaudissements élisent M. Christophe BAPST !
- M. Matthieu SCHNEGG fait ce jour acte de candidature en vue de rejoindre le Comité et de représenter le canton de Berne, en remplacement de M. Stéphane WEBER présentement démissionnaire. Y a-t-il d'autres candidatures ou des oppositions ? Si tel n'est pas le cas, vos applaudissements élisent M. Matthieu SCHNEGG ! Le Comité souhaite la bienvenue à notre nouveau membre et l'invite à nous rejoindre à la table « officielle ».

Nomination du Président

A tout seigneur, tout honneur : nous allons maintenant élire notre Président pour l'année 2019. M. Philippe KOLLER a accepté de renouveler pour 12 mois son mandat. Y a-t-il d'autres candidatures ou des oppositions ? Si tel n'est pas le cas, vos applaudissements élisent M. Philippe KOLLER !

Yves Duperrex cède la parole à notre Président pour l'élection du Vice-Président. Philippe Koller propose Yves Duperrex comme Vice-Président. Il est ainsi nommé par acclamation.

Yves Duperrex reprend la parole et poursuit :

Je vous remercie pour la confiance témoignée à mon égard et vous promets de continuer à promouvoir et défendre avec passion nos activités dans les douze prochains mois.

Nomination des membres du Comité

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection des membres du Comité pour l'année 2019. Les membres que je vais citer par ordre alphabétique ont tous accepté de renouveler pour une année leurs mandats, sachant que les responsabilités confiées pourraient être revues lors de notre prochaine réunion :

- M. Christophe BAPST
- M. Patrice BLANC
- M. Jérôme CHAZEL
- M. Denis FAHRNI
- M. Philippe MONCALVO
- M. Marcel PÜRRO
- M. Tony REVERCHON
- M. Charles ROLLE
- M. Matthieu SCHNEGG
- M. Dominique THEYTAZ
- M. Christian ZUMKELLER

Y a-t-il d'autres candidatures ou des oppositions ? Si tel n'est pas le cas, vos applaudissements élisent ces membres qui sauront vous représenter avec rigueur et efficacité en 2019 !

Vérificateurs des comptes

Les finances sont un des aspects montrant la bonne santé de notre groupement. Ces comptes doivent dès lors être validés chaque année par des vérificateurs élus lors de l'assemblée générale. M. Alain MEYLAN ayant occupé cette année le poste de rapporteur, il y a lieu de renouveler ce poste. Pour 2019, M. Laurent AMEZ-DROZ officiera comme rapporteur et M. Michel PIEREN comme contrôleur, selon le tournus prévu. Pour occuper le poste de suppléant, je fais appel à l'assemblée : qui se porte volontaire pour cette tâche très importante récompensée par un moment convivial autour d'une bonne table ?

Spontanément, deux membres se portent volontaires : M. Daniel PERRIN, STEP de Payerne, se propose pour le poste de suppléant en 2019. Pour l'année 2020, M. Georges GRANDGIRARD (AIPG Bussy FR) se porte déjà candidat. Ces deux membres sont élus par acclamation de l'assemblée. En résumé :

Vérificateurs : MM. Amez-Droz Laurent, rapporteur, et Pieren Michel, contrôleur

Suppléant 2019 : M. Perrin Daniel, STEP de Payerne

Suppléant 2020 : M. Grandgirard Georges, AIPG Bussy (FR)

Nous voici arrivés au terme des élections de cette assemblée. Il ne me reste dès lors plus qu'à vous remercier pour vos chaleureux votes, en vous souhaitant, à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, une bonne fin d'année 2018 et une pétillante année 2019 !

12. Divers et propositions individuelles

Notre Président donne la parole à Philippe Moncalvo qui nous présente le dernier sujet de cette AG 2018 : la plaquette PedagoSTEP du GRESE.

Rassurez-vous je vais être très bref pour éviter d'empêter sur le moment de partage convivial qui nous attend de pied ferme, j'ai nommé : l'apéro !

Mais avant ça :

Petit rappel express de ce qu'est la plaquette PEDAGOSTEP :

La plaquette est un projet né en 2014 au sein du Comité GRESE dont le but est de fournir aux exploitants de STEP, aux autorités communales et autres, un outil d'information simple et convivial pour sensibiliser la population sur les bons gestes à adopter en matière d'élimination des déchets et d'expliquer aux plus petits la filière du traitement de l'eau de manière ludique et compréhensible.

La dernière page étant personnalisable à souhait, elle permet à tout un chacun de se doter de cet outil en l'adaptant à sa propre structure. Informer les gens sur les divers traitements ainsi que les quantités d'eaux usées et de boues traitées annuellement est certainement le meilleur moyen d'expliquer le coût du traitement aux utilisateurs de l'or bleu.

A ce jour, 48'450 plaquettes ont été éditées. Chiffre qui est réjouissant et qui traduit de l'intérêt pour la plaquette. A noter que ces plaquettes ne concernent « que » 20 STEP, soit env.15% du potentiel des STEP affiliées au GRESE. Il y a donc encore du boulot pour équiper la majorité des STEP romandes...

Au vu de ce constat, je ne peux qu'encourager les STEP qui n'ont pas commandé de plaquettes à le faire.

Merci de votre attention.

Philippe Moncalvo

Notre Président reprend la parole et nous rappelle que lors de notre journée technique du 20 septembre dernier à la STEP de Neugut, le responsable d'exploitation Max Schachtler nous a présenté un document regroupant les procédures d'interventions à effectuer dans les situations d'exploitation d'urgence et inhabituelles qu'il a développé. Plusieurs participants ayant montré leur intérêt pour ce manuel, notre ami Tony a assuré la traduction de la brochure explicative et il va maintenant vous le présenter !

Votre serviteur prend quelques minutes pour présenter ce nouvel outil à disposition des exploitants de STEP. Il s'agit d'un classeur avec un certain nombre de documents utiles pour faire face à divers événements pouvant surgir dans nos installations, que ce soient des pannes, des avaries diverses, des inondations, des fuites de produits chimiques, des pollutions, des incendies etc. Ce manuel nommé « step by STEP » permet à chaque exploitant de réagir de façon ordonnée en exécutant des procédures définies à l'avance et de ne pas réagir de manière désordonnée sous l'emprise de la panique et du stress. Chaque document peut être adapté et personnalisé à chaque exploitation. Des documents informatiques simples d'utilisation sont également disponibles. Le documents est au prix de CHF 800.- / pce. Un certain nombre de cantons ont déjà décidé de participer financièrement pour favoriser l'utilisation de celui-ci. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Tony Reverchon qui se fera un plaisir d'enregistrer les commandes.

Notre Président donne ensuite la parole aux divers invités, dans l'ordre :

M. Pierre-Alain Schnegg, Conseiller exécutif du Canton de Berne, Directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale, qui nous remercie pour l'invitation qu'il a acceptée avec grand plaisir. Il est très heureux que le GRESE ait décidé de tenir son Assemblée Générale dans le Jura bernois. Il relève qu'aussi différentes soient-elles, nos activités d'exploitants de stations d'épuration et ses tâches de Directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale présentent bien des points communs.

Nous travaillons pour le bien de la population, nous devons veiller à la durabilité de nos décisions et à leurs compatibilités avec l'environnement et la qualité de l'eau en ce qui concerne les exploitants, avec le système sanitaire et social du canton pour sa part. Nous nous efforçons d'améliorer nos organisations et de les adapter à la nouvelle donne. Nous avons la ferme volonté de gérer les ressources dont nous disposons de manière économique avec un bon retour sur investissement. Nous assumons une responsabilité importante envers la population. La liste pourrait encore s'allonger, mais le message est clair. L'eau constitue 70% de notre corps et même 93% de notre sang. A l'école, nous avons appris que, privé d'eau, un homme ne peut guère survivre plus de trois jours, alors qu'il peut résister près d'un mois sans nourriture. Sans eau pas de vie, sans eau propre pas de vie. Comme les médias le confirme régulièrement, une eau sale ou polluée rend malade et peut même tuer. Certes, nous le savons tous. Mais trop souvent, nous oubliions à quel point nous sommes chanceux de disposer d'eau propre au quotidien et de pouvoir boire l'eau du robinet. Les tâches qui nous reviennent sont de la plus hautes importances. Il précise que nous travaillons pour le bien le plus précieux de cette planète : l'eau. Quant à lui, il travaille pour le bien le plus précieux de l'être humain : la santé.

Il lui tient à cœur de nous remercier cordialement de la part du gouvernement bernois. En effet, nous leur simplifions la tâche au quotidien, car jour après jour nous protégeons animaux et humains des maladies. Il préfère ne pas imaginer l'état dans lequel nos lacs et nos rivières se retrouveraient si les stations d'épuration ne fonctionnaient pas. Loin de constituer une goutte d'eau dans l'océan, notre travail est tout simplement vital. Il nous souhaite une journée fructueuse ainsi qu'un agréable séjour dans le Jura bernois. Il nous remercie pour notre attention.

M. Stefan Mürner, Chef de section à l'Office des eaux du canton de Berne, qui nous remercie pour l'invitation et d'avoir choisi le Jura bernois pour notre assemblée. Il remplace M. Bernhard Widmer qui est responsable pour toutes les STEP du Canton de Berne, retenu par une autre séance avec un autre groupement intercantonal. Il relève l'importance des groupements intercantonaux comme le nôtre, car l'échange d'expérience est important. Un bon exemple, le manuel « step by STEP ». L'office des eaux a décidé de l'offrir à toutes les STEP du canton de Berne. Ceci en exigeant que ce sera le standard dans le futur. Il nous souhaite une bonne journée et d'intéressantes discussions, soit

M. Philippe Vioget, Président du FES, relève qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites aujourd'hui, en particulier ce qui concerne le renouvellement des structures dans lesquelles nous sommes et dans celle du FES. Cette dernière est toujours très pyramidale avec des gens issus de la recherche appliquée, des bureaux d'ingénieurs, des cantons et des exploitants. Il est important d'amener du sang neuf. Philippe Vioget aborde actuellement sa 18^e année en tant que Président avec d'énormes difficultés à trouver un remplaçant. Dominique Theytaz, Charles Rolle et Christian Zumkeller sont également sur le départ. Il faut des forces et des idées nouvelles et il pense que tout le monde l'a bien compris. Les gens sont énormément chargés, c'est un autre point important. Investir du temps dans une structure quelle qu'elle soit est un effort, il faut que les employeurs soient d'accord. Il prend l'exemple de Nathalie Hubeaux : c'est avec l'accord de son supérieur à l'EAWAG et de la STEP de Neugut qu'elle a pu entrer au Comité du FES. En ce qui concerne Nicolas Opplicher qui est dans la salle, c'est avec l'accord de son ingénieur de ville et de l'exécutif de la ville de Neuchâtel qu'il entre au Comité. Il faut maintenant faire des procédures pour que les gens puissent y venir. Il faut définir quel sera le cahier des charges, le temps à consacrer pour que la collectivité publique puisse évaluer le retour sur investissement de cette participation. Ça va être de plus en plus difficile d'être dans des groupes de travail, parce que l'employeur a des exigences sur le travail qu'effectue son employé. Il termine son intervention en nous disant qu'il faut que nous pensions que cet investissement est important et que cela nécessite beaucoup d'engagement et qu'il respecte ceux qui ont des engagements. Il nous remercie pour notre attention.

M. Hubert Droz, Président du Syndicat des eaux du Bas Vallon de St-Imier (SEBV), nous souhaite la plus cordiale bienvenue dans le Jura bernois, en particulier dans le Vallon de St-Imier. C'est un honneur pour le syndicat de recevoir le GRESE. Il relate brièvement que la STEP de Sanceboz est une installation moyenne prévue pour 8'000 EH. Elle a été mise en exploitation en 1982. Elle a eu un première adaptation en 1992 avec le stockage des boues et le traitement des eaux pluviales, pour finalement subir une grosse rénovation en 2010 avec un projet de CHF 6.5 Mio et la reconstruction des bassins biologiques et des parties électromécaniques du traitement mécanique des eaux. M. Liechti, chef d'exploitation, a pris sa retraite en 2014 pour laisser sa place à Christophe Soldati qui a obtenu son brevet. La STEP de Sanceboz traite les eaux usées de Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont et Sanceboz-Sombeval. Une collaboration a été établie avec le syndicat SESE qui exploite la STEP de Villeret pour assurer les piquets et rotation lors de vacances. L'apéritif nous est offert par le Syndicat et la commune de Sanceboz-Sombeval.

Luca Rossi, Président du VSA romand, débute son intervention en disant que c'est toujours avec grand plaisir qu'il assiste à notre assemblée générale. Pour lui, le GRESE est une association qui marche avec des gens dynamiques et un Comité qui fait un travail remarquable avec beaucoup d'humour. Au nom du Comité romand du VSA, il nous remercie pour l'invitation et pour notre implication dans nos divers associations. Il nous passe quelques diapositives relatives au centre de compétence industrie et artisanat qui sera présenté le 3 décembre 2018 au Mövenpick à Lausanne. Cette présentation sera gratuite, focalisée sur l'industrie et l'artisanat en relation avec une étude faite par l'OFEV sur les apports industriels et bilans de masses des charges de ces secteurs. Le centre de compétence a mis en ligne une procédure de réponse à la question sur l'état de la technique. Question de l'on peut se poser lorsqu'une nouvelle industrie s'installe sur notre bassin versant : quel est l'état de la technique pour que l'industrie protège les eaux ? Une autre chose : le programme Infrawatt et Klick, relatif à l'encouragement pour les réseaux de chaleur et de chauffage à distance. Cela concerne tous les réseaux : usines d'incinération, biomasse, récupération de chaleur des eaux usées, eau potable, etc. Tous les transports d'eau froide, chaude ou vapeur. Ce programme est ouvert à tous, pour tout nouveau projet, l'extension et le remplacement d'installations de combustible fossile existantes, sauf la fourniture aux bâtiments neufs. Le subside est de CHF 100.- par tonne de CO₂ réduit, avec une petite étude de faisabilité facilement planifiable. Il nous remercie et se réjouit de pouvoir continuer de travailler avec le GRESE. Il nous souhaite une bonne fin de journée.

Yoann Le Goaziou, membre du Comité de l'ARPEA, remercie pour l'invitation et c'est avec plaisir qu'il assiste à nos débats. Force est de constater que le GRESE est bien actif. Il nous fait la promotion de l'ARPEA et nous incite à visiter le nouveau site. Il souhaite que l'ARPEA puisse collaborer à nouveau avec le GRESE, comme ce fut le cas pour la conférence « La STEP 2050 ». Il termine en nous souhaitant une bonne fin de journée.

Avant de conclure, notre Président nous rappelle que, dans un horizon de 2 à 3 ans, 4 membres du Comité sur les 13 vont nous quitter en même temps. Il fait un appel à tous ceux qui seraient intéressés de rejoindre notre Comité de prendre contact avec lui.

Arrivés au terme de notre assemblée générale 2018, il exprime sa gratitude et ses remerciements à tous les membres qui ont travaillé, chacun à leur manière, pour faire en sorte que le GRESE soit un groupement professionnel et dynamique ! Il voulait encore une fois remercier Christophe Soldati et Stéphane Weber dont l'enthousiasme et l'engagement ont permis que cette journée soit une réussite ! Il remercie aussi beaucoup la commune de Sanceboz-Sombeval qui nous accueille aujourd'hui ! Un merci chaleureux à cette commune et au Syndicat des Eaux du Bas Vallon (SEBV) qui nous offrent l'apéritif ! Ses remerciements vont également à la société STEBATEC qui nous a offert les cafés/croissants.

Un grand merci particulier à notre photographe, Giancarlo Ticozzi, qui assure la couverture photographique de nos événements ! S'il a oublié de remercier certaines personnes, c'est de manière bien involontaire et il s'en excuse auprès d'eux !

Il nous souhaite d'ores et déjà et aux invités ainsi qu'à nos familles de chaleureuses et joyeuses fêtes de fin d'année !

Vive le GRESE et Grelement vôtre ! Bon appétit et bonne visite à tous !

L'Assemblée Générale 2019 aura lieu le jeudi 7 novembre 2019 dans le canton de Genève.

L'assemblée est levée à 11h45.

Le secrétaire :

T. Reverchon